

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: 30 (1984)
Heft: 12

Artikel: Limitations de vitesse en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Question 11:

Indiquer le nom de ce dramaturge, écrivain, philosophe né en 1921 et qui anime, encore aujourd'hui, notre vie culturelle. (Photo: Editions Mondo)

Camps de ski de printemps 1985

Nos deux camps de printemps auront à nouveau lieu aux Crosets (canton du Valais). Si ton père ou ta mère possède un passeport suisse, si toi-même tu as entre 15 et 25 ans, si tu aimes faire du ski et apprendre à connaître d'autres personnes, annonce-toi donc chez nous!

Camp N° 1 1.4.-10.4.1985
Camp N° 2 11.4.-20.4.1985

Prix francs suisses 370.-
 + l'abonnement de ski env.
 francs suisses 130.-

Talon d'inscription (à remplir en lettres majuscules)

Délai d'inscription:
 25 février 1985

Limitations de vitesse en Suisse

Dans notre pays le débat était passionné depuis des mois; en effet dès le mois de février dernier, l'Office fédéral de la protection de l'environnement proposait une réduction de la vitesse sur les routes et autoroutes en vue de limiter les émissions polluantes dans l'atmosphère jugées responsables, en grande partie, du dépérissement des forêts.

Le Conseil fédéral a tranché la question en septembre. On roulera moins vite sur les routes suisse dès le **1^{er} janvier 1985:**

- 80 km/h au maximum sur les routes en dehors des localités (au lieu de 100 km/h)
- 120 km/h au maximum sur les autoroutes (au lieu de 130 km/h).

La mesure est limitée à trois ans. Elle devrait permettre de réduire les émanations d'oxydes d'azote de 9000 tonnes par an (c'est-à-dire de 5%).

Un demi-échec pour le Conseiller fédéral Alphons Egli et son Département de l'intérieur, partisans d'une réduction plus draconienne: 100 km/h, sur les autoroutes.

Donc ni 100, ni 130 km/h... mais un compromis bien helvétique.

Nom _____

Prénom _____ Date de naissance _____

Adresse exacte _____

Nationalité du père _____

Nationalité de la mère _____

Ta nationalité _____

Lieu d'origine (si Suisse) _____

Je m'inscris au camp suivant: **Camp N° 1**
 Camp N° 2

J'aimerais louer des skis ma hauteur:cm

J'aimerais louer des chaussures de ski ma pointure:

Mon degré d'aptitude à ski est:

mauvais moyen bon très bon
 (débutant) (2 ans) (n'importe quelle piste) (ski en neige poudreuse)

Cette feuille d'inscription est à renvoyer au:

Secrétariat des Suisses de l'étranger
Service des Jeunes, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16 - Suisse